



N°24
01/09/2026



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI

FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux - Protéagineux
Solana VERA / Terres Inovia
s.vera@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / ARVALIS
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

La stratégie écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°24 du 01/09/2026 »**

Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : prélevée à cotylédons.
- **Limaces** : à surveiller.
- **Petites altises** : non observées.
- **Autres bioagresseurs** : fausse punaise des céréales, noctuelles terricoles et adultes de tenthrèdes de la rave à surveiller.



• Stade phénologique et état de la culture

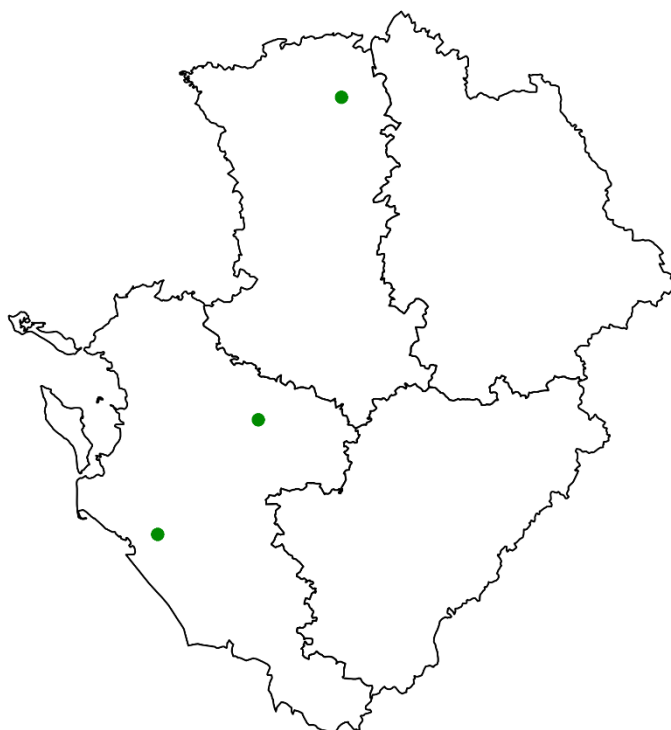
Malgré une sécheresse estivale très importante qui a fortement compliqué la préparation des sols, les pluies de la semaine dernière ont permis de déclencher les semis des colzas pour un certain nombre de parcelles, et de finir les préparations des sols pour les parcelles pas encore préparées. Le cumul de précipitation a toutefois été très hétérogène selon les secteurs.

Il reste à ce jour des parcelles non levées ou non semées dans la région.

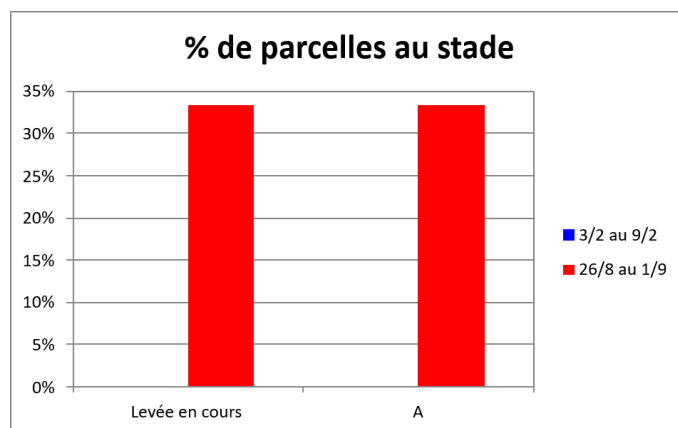
Les observateurs choisissent généralement une belle parcelle pour leur suivi hebdomadaire, le réseau BSV est donc plus flatteur que la réalité. Les dates de semis des parcelles créées sont comprises entre le 11 et le 27 août. Il faut noter aussi que le nombre de parcelles renseignées cette semaine est faible (3 observations), le réseau étant en cours de construction.

Les stades des colzas observés s'échelonnent de la prélevée à cotylédons.

Hors réseau, quelques rares parcelles en Charente ou Charente-Maritime ont dépassé le stade 3 feuilles (semis début août accompagné de pluies localisées).



Carte des parcelles de colza observées du 26 août au 01 septembre 2026
(Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles
(Terres Inovia)

• Limaces

Les limaces ne sont pas observées cette semaine.

L'activité des limaces est à suivre de près avec le temps humide des derniers jours. Le suivi des populations (par le piégeage) et des attaques des plantules sont de bons indicateurs du niveau de risque.

Période de risque : du semis au stade 3-4 feuilles.

La nuisibilité est fonction de l'apparition de zones d'éclaircissement dans les parcelles et de leur progression. Les attaques les plus dommageables peuvent parfois conduire au resemis (partiel ou total). Une surveillance des parcelles, la pose de pièges avant les semis, permettent d'anticiper les dégâts.

Évaluation du risque

Le risque peut être considéré comme **faible** pour le moment, les conditions humides actuelles sont favorables aux limaces mais les pluies ne sont pas attendues pour les prochains jours. De fortes chaleurs sont également attendues pour la fin de la semaine.

Surveillez les colas levés ou en cours de levée.

• Petites altises (altises des crucifères)

Les petites altises ne sont pas observées cette semaine dans le réseau.

Il est nécessaire de rester vigilant pour les colzas de moins de 3 feuilles.

Attention à la destruction des repousses pendant la levée des nouveaux colzas : cela peut entraîner le déplacement des populations de petites altises d'une parcelle à l'autre. Décaler les déchaumages s'il y a des colzas de moins de 3 feuilles dans le voisinage. Surveillez les bordures des jeunes colzas en priorité régulièrement.

Période de risque : de la levée au stade 3 feuilles inclus.

Seuil indicatif du risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures et 25 % de la surface foliaire détruite.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Évaluation du risque

Les petites altises ne sont pas observées dans les parcelles du réseau. Le risque est **faible**. Restez vigilants en surveillant régulièrement les jeunes colzas.

Pour aller plus loin :

[Gestion des petites altises \(altises des crucifères\)](#)

- **Autres bioagresseurs**

Fausse punaise des céréales

Durant l'été, la présence de fausse punaise des céréales a été observée en zone habitée en Poitou-Charentes en lien avec la forte sécheresse observée sur le territoire.

Ces insectes ont été observés en bordure des nouvelles parcelles de colza occasionnant des dégâts sur les cultures en cours de levée. Plusieurs cas de dégâts sont signalés en Vienne avec des parcelles complètement détruites par les punaises.

Cet insecte n'est pas classé parmi les ravageurs nuisibles réglementés, il n'y a à ce jour aucun moyen de lutte conventionnel.

Pour aller plus loin :

[Des infestations de punaises possibles localement en phase d'installation des colzas](#)

[Enquête sur les punaises s'attaquant au colza](#)

Noctuelles terricoles (vers gris)

Les dégâts de noctuelles ne sont pas signalés en Poitou-Charentes, visitez régulièrement vos parcelles pour détecter les premières attaques.

Adultes de tenthrèdes de la rave

Les adultes de tenthrèdes de la rave ne sont pas encore observés dans le réseau cette semaine. Positionnez vos cuvettes dès la levée pour détecter leur arrivée.

Pour aller plus loin :

[Gestion des ravageurs secondaires](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : CA 17-79, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).